

L'EMBARGO SUR NTORE BETAII EN ANGLETERRE

Il y a longtemps déjà que, sans aucun motif légitime, la Grande-Bretagne en fermant ses portes à l'entrée de notre bétail vivant, jette la suspicion, le discrédit sur nos animaux de boucherie.

Il serait temps que le gouvernement anglais rappelât la mesure vexatoire qu'il a prise contre l'importation en Grande-Bretagne de nos animaux vivants. On sait là-bas tout aussi bien qu'ici que nos troupeaux sont indemnes de maladies contagieuses. L'interdiction qui pèse sur nos animaux n'a d'autre cause que le désir du gouvernement de protéger l'éleveur anglais.

Nous reconnaissons à l'Angleterre le droit de protéger son agriculture, ses industries, son commerce, comme nous cherchons à protéger notre commerce, nos industries et notre agriculture. Mais ce que nous ne pouvons concevoir de la mère-patrie, c'est qu'elle nous traite plus mal qu'elle ne traite des nations qui n'ont aucune attache, aucun lien de parenté avec elle.

Ce que nous ne pouvons comprendre encore, c'est qu'on use de subterfuge envers nous, en invoquant pour fermer la barrière à un de nos produits une cause, une raison qui n'existe pas.

Depuis que le gouvernement canadien s'évertue à demander à l'Angleterre de nous traiter avec plus d'équité, avec plus de justice, le gouvernement anglais n'a fait aucun pas pour s'assurer si les raisons invoquées contre l'entrée de notre bétail vivant chez les éleveurs du Royaume-Uni étaient encore existantes, ou si elles avaient jamais existé. Tous les efforts faits par notre gouvernement pour la levée de l'embargo sont restés stériles.

Il y a bientôt un an, avait lieu, dans notre cité, le congrès des Chambres de Commerce de l'Empire. Devant ce congrès la question de l'embargo a été discutée et nous avons eu un moment l'espoir que les délégués anglais, en rentrant chez eux, feraient si bien valoir nos griefs et nos récriminations que nous n'aurions plus longtemps à attendre la main-levée de l'embargo. Les délégués nous avaient fait entendre de bonnes paroles; plusieurs d'entre eux ont plaidé depuis pour que justice nous soit rendue et, malgré leurs efforts, nous en sommes toujours au même point.

Nous voyons, d'après les nouvelles qui nous viennent d'Angleterre, qu'en Grande-Bretagne le public commence à s'émouvoir de la restriction imposée à l'entrée de notre bétail.

On nous conseille de lever tous les doutes au sujet de la suspicion qui pèse sur notre bétail, de nommer trois des vétérinaires les plus experts de la Grande-Bretagne qui viendraient examiner nos troupeaux et feraient rapport ensuite.

On nous dit que c'est un moyen certain de convaincre le public et le Parlement et qu'il faut agir promptement.

C'est possible. Et bien que nous n'ayons aucune garantie qu'un rapport favorable des vétérinaires anglais serait suffisant pour décider le gouvernement à lever l'embargo, nous accepterions volontiers une semblable inspection qui aurait au moins l'avantage d'enlever tout doute, s'il en a jamais existé dans l'esprit de ceux qui sont intéressés à tenir notre bétail à l'écart.

La publicité, c'est la multiplication des ventes.

LA BANQUE NATIONALE

Rapport Annuel

Mercredi, le 17 mai, à trois heures p. m., la quarante-cinquième assemblée annuelle des actionnaires de La Banque Nationale a eu lieu dans les bureaux de la banque.

Étaient présents: MM. Rodolphe Audette, A. B. Dupuis, l'hon. juge A. Chauveau, Narcisse Rioux, Nazaire Fortier, Victor Lemieux, Thomas Breen, Joseph Garneau, H. Octave Roy, N. P., Charles Grenier, N. P., Montefiore Joseph, N. Arthur Drolet, Elzéar Labrecque, M. D., François Delisle, Joseph Huard, Réd. Herménégilde Roger, Réd. Chanoine, P. N. Thivierge, Réd. Tancrede J. Pâquet, Réd. L. A. Grenier, Charles A. Chauveau, James McCone, Cyprien Labrèque, N. P. Cyr, F. Delage, N. P., M. P. P., H. Grandbois, F. X. Rainville, Arthur E. Scott, Joseph Archer, Cyr, Tessier, N. P., Zotique Turgeon, Joseph I. Lavery, etc., etc.

La balance au crédit de Profits et Pertes le 30 avril 1904 était de	\$ 82,481.67
Les profits de l'année, après avoir pourvu pour les intérêts accrus sur dépôts, pour dettes mauvaises et douteuses, ont été de	140,684.59

Formant la somme de	<u>\$223,166.26</u>
---------------------------	---------------------

Qui a été appropriée comme suit :

Dividende No 80, 3 p. c. payable le 2 novembre 1904	\$45,000.00	
Dividende No 81, 3 p. c. payable le 1er mai 1905	45,000.00	
Porté à Fonds de Réserve	50,000.00	
		<u>140,000.00</u>
Laissant au crédit de Profits et Pertes une balance de		<u>\$ 83,166.26</u>

Durant l'année des succursales ont été ouvertes à St-Evariste, Amqui, Deschailions et à Ste-Anne de la Pocatière; nous avons fermé celle de la rue St-Laurent, Montréal, qui ne donnait pas le résultat que nous en attendions.

Le Bureau-Chef et nos succursales ont été inspectés avec soin, durant l'année, et nous avons constaté avec plaisir qu'il

M. Rodolphe Audette fut appelé à présider l'assemblée et M. P. Lafrance fut prié d'agir comme secrétaire.

Avant de procéder à la lecture du rapport annuel, les messieurs dont les noms suivent furent élus scrutateurs, savoir: MM. Chs. A. Chauveau, Thomas Breen et N. Arthur Drolet.

Le président donna alors lecture du rapport suivant:

LA BANQUE NATIONALE

Quarante-cinquième Rapport Annuel des Directeurs aux Actionnaires de la Banque Nationale

Messieurs,

Vos directeurs ont l'honneur de vous soumettre le quarante-cinquième rapport annuel des opérations de la Banque Nationale pour l'année écoulée le 30 avril 1905, avec l'état ordinaire de l'actif et du passif.

Le compte de Profits et Pertes se résume comme suit, savoir:

y avait augmentation continue dans notre chiffre d'affaires.

Nous sommes heureux de pouvoir vous dire que vos nombreux employés ont rempli leur devoir avec zèle et efficacité.

Le tout humblement soumis,
R. AUDETTE,
Québec, le 17 mai 1905. Président.

BILAN AU 29 AVRIL 1905

PASSIF

Billets en circulation		\$1,483,861.00
Dépôts portant intérêt	\$5,727,346.84	
Dépôts ne portant pas intérêt	1,025,762.31	
		6,753,109.15
Dividendes non réclamés	646.88	
Dividende No 81 payable le 1er mai 1905	45,000.00	
		45,646.88
Dû à d'autres banques en Canada	58,730.55	
Dû à des agences de la Banque dans le Royaume Uni	96,230.38	
		154,960.93
Total du Passif envers le public		<u>\$8,437,577.96</u>
Capital versé	1,500,000.00	
Fonds de Réserve	500,000.00	
Intérêts accrus et change	15,000.00	
Compte de Profits et Pertes	83,166.26	
		2,098,166.26
		<u>\$10,535,744.22</u>